



Gouvernance participative



AXE 5 | GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Engagement 1 : Dynamiser une croissance verte pour des entreprises compétitives et la création d'emplois dans un cadre de vie préservé

ACTION 36 : Accompagner les acteurs socio-économiques du territoire dans des bonnes pratiques air-énergie-climat pour des gains de compétitivité

ACTION 37 : Impulser la création d'emplois par les activités éco-innovantes et la croissance verte de l'entreprise et de son écosystème

ACTION 38 : Faire monter en compétence les professionnels de la filière bâtiment

Engagement 2 : Accompagner et valoriser l'action de tous les grands bisontins

ACTION 39 : Développer le dispositif d'accompagnement du grand public aux enjeux air-énergie-climat

ACTION 40 : Améliorer la lisibilité des dispositifs d'aide à la rénovation thermique des logements

ACTION 41 : Définir une stratégie générale de communication

Engagement 3 : Rendre l'action lisible en lui donnant une identité

ACTION 41 : Définir une stratégie générale de communication

Engagement 4 : Faire rayonner l'action du Grand Besançon au-delà du territoire pour engager les autres acteurs et faciliter l'action sur le territoire

ACTION 42 : Etre un moteur régional dans les nouvelles mobilités

ACTION 43 : Poursuivre la coopération contre le changement climatique et pour la sobriété énergétique

Engagement 5 : Suivre et améliorer l'action en continu

ACTION 44 : Poursuivre le processus de labellisation Cit'ergie pour évaluer la progression des deux collectivités

ACTION 45 : Adopter une politique d'achat durable

ACTION 46 : Suivre et optimiser le budget consacré au PCAET

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire est une condition essentielle de l'accomplissement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'action par les seules compétences directes de l'agglomération ne permet pas en effet d'accomplir ces objectifs. Les dispositifs d'animation territoriale devront être pleinement mobilisés, voir amplifiés : mobilisation des instances participatives, information et sensibilisation du grand public, engagement des acteurs socio-économiques, conseil en mobilité, information sur les dispositifs de soutien à la rénovation de l'habitat... La question de la gouvernance est aussi celle du pilotage et de la mise en œuvre du PCAET, c'est-à-dire l'organisation en interne de la collectivité, mais aussi, le rayonnement de l'action en externe pour favoriser la prise en compte des thématiques air-énergie-climat de manière large et ainsi faciliter l'action sur le territoire.



Dynamiser une croissance verte
pour des entreprises
compétitives et la création
d'emplois dans un cadre
de vie préservé

36

Accompagner les acteurs socio-économiques du territoire dans des bonnes pratiques air-énergie-climat pour des gains de compétitivité

TYPE D'ACTION



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La réussite des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) repose fortement sur l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire. Des raisons économiques peuvent être motivantes pour qu'une entreprise s'engage dans le PCAET : réduire ses charges (facture énergétique, flottes de véhicules, absences du personnel pouvant être alimentées par l'inconfort au poste de travail ou la contrainte du trajet domicile-travail...), trouver de nouveaux marchés (montée en compétence des professionnels du bâtiments pour répondre aux nouveaux marchés qui s'ouvrent sur la transition énergétique), accroître sa compétitivité.

La coopération avec le tissu économique endogène permettra des gains de compétitivité pour les entreprises du territoire, tout en assurant la réalisation des objectifs du PCAET. Celle-ci passe par des actions de sensibilisation et d'information (colloques et matinales, site internet dédié, message véhiculé par les chargés d'affaires ou sur le site Invest'in...), un partenariat privilégié avec les entreprises s'engageant dans la signature de plan d'actions qu'elles portent, des outils d'accompagnement (plans de mobilité (PDE ou PDIE – Plan de Déplacement Entreprise ou Inter-Entreprises), plateforme régionale de l'innovation dans le bâtiment pouvant accueillir une antenne locale du Pôle Energie Franche-Comté).



Les colloques de la transition énergétique sont organisés par le Grand Besançon et le club FACE - © O. PERRENOUD

MESURE 1

SENSIBILISER LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES AUX THÉMATIQUE AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

PILOTE CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE CAGB : DEES / Club FACE



Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Evènements de sensibilisation organisés	1 colloque et 3 matinales organisées	1 colloque et 3 matinales organisées	1 colloque et 3 matinales organisées	1 colloque et 3 matinales organisées
	Outils de communication sur les bonnes pratiques des entreprises exemplaires	1 rubrique dédiée sur le site internet Invest'in	1 site internet dédié créé 1 document de communication créé (guide, flyer, plaquette...)		

MESURE 2

ELABORER DES PLANS D'ACTIONS MULTI-PARTENARIAUX AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

PILOTE CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE les structures signataires

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Méthodologie et outils pour l'adoption des plans d'actions (structuration générale des plans, fiches génériques)	1 méthodologie et outils créés			
	Signature de plan d'actions	1 évènement de signature organisé	1 évènement de signature organisé	1 évènement de signature organisé	1 évènement de signature organisé

MESURE 3

ACCOMPAGNER LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA MISE EN PLACE DE PLANS DE MOBILITÉ

PILOTE CAGB : Direction des Transports

PARTENAIRE CAGB : DEES / les structures engagées



Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Accompagnement d'entreprises dans la mise en place de PDE ou PDIE				
	Mise en place de PDE ou PDIE				

37

Impulser la création d'emplois par les activités éco-innovantes et la croissance verte de l'entreprise et de son écosystème

TYPE D'ACTION



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La transition énergétique favorise l'émergence d'un nouveau modèle économique. Créer les outils d'un nouvel usage de la mobilité, inventer des matériaux d'isolation performants, innover dans les nouveaux gisements d'énergie, organiser une économie circulaire sont autant de thématiques générant la création d'un nouveau tissu économique associant des entreprises implantées, des start up nouvelles, des laboratoires de recherche, des structures d'économie sociale et solidaire... La stratégie économique du Grand Besançon a été adoptée en 2010. Sa mise à jour est l'occasion d'intégrer le thème de l'éco-innovation pour attirer les entreprises exogènes mais aussi renforcer le développement d'entreprise endogène. Cela s'accompagne par la spécialisation d'un chargé d'affaire sur cette compétence. La prospective autour de la zone en proximité de la gare Besançon Franche-Comté TGV (zone grand projet) est l'occasion de questionner de manière concrète

ce qui peut être développé sur le territoire du Grand Besançon sur cette thématique. L'accueil d'éco-activités sur ce secteur doit maintenant être défini. Un lien peut ici être fait avec les actions 38 (cluster éco-chantier) et 29 (bois énergie) pour viser, par exemple, le développement d'un pôle d'excellence associant les usages de la forêt : bois énergie/ bois d'œuvre.

La prise de la compétence « enseignement supérieur » par l'agglomération est l'occasion de tisser des liens entre l'université, des entreprises et la collectivité sur les thèmes liés à l'éco-innovation. Dans ce cadre, la collectivité peut être territoire d'expérimentations pour des entreprises endogènes cherchant à tester de nouveaux produits pilotes qu'elles souhaitent développer pour conquérir de nouveaux marchés. Citons, par exemples les outils d'une nouvelle mobilité durable (parcmètres intelligents ou bornes de rechargement développées sur l'espace urbain), les nouvelles énergies (injection dans les bus urbains ou les BOM)...



La transition énergétique ouvre de nouveaux marchés et permet la création d'emplois dans des secteurs innovants comme par exemple les mobilités durables - © J.C. SEXE

MESURE 1

ORIENTER LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DU GRAND BESANÇON VERS L'ÉCO-INNOVATION

PILOTE CAGB : DEEES

PARTENAIRE CAGB : DST

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Définition de l'éco-innovation dans la stratégie économique	1 stratégie économique prenant en compte l'éco-innovation définie			
	Spécialisation d'un chargé d'affaire sur l'éco-innovation	1 chargé d'affaire formé			
	Prospect économique	1 salon orienté éco-activité couvert	1 salon orienté éco-activité couvert	1 salon orienté éco-activité couvert	1 salon orienté éco-activité couvert

MESURE 2

ORIENTER LA ZONE « GRAND PROJET - BESANÇON FRANCHE-COMTÉ TGV » VERS DES ÉCO-ACTIVITÉS

PILOTE CAGB : DST

PARTENAIRE CAGB : DEEES / SMIX d'étude de la gare BFC TGV

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Définition de l'orientation économique de la zone vers les éco-activités	1 étude réalisée			
	Définition du plan de communication - Aménagement de la zone				

MESURE 3

DÉVELOPPER DES PROJETS PILOTES ENTRE UNIVERSITÉ, MILIEU ÉCONOMIQUE ET COLLECTIVITÉS SUR LE THÈME DE L'ÉCO-INNOVATION

PILOTE CAGB : DEEES

PARTENAIRE Les entreprises et universités concernées

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Définition de projet(s) pilote(s)				
	Expérimentation sur le territoire				

38

Faire monter en compétence les professionnels de la filière bâtiment



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La rénovation des bâtiments est un axe fort du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Outre les mesures d'accompagnement des particuliers et des bailleurs dans des rénovations ou constructions exemplaires, il convient d'accompagner les acteurs de la filière bâtiment pour des réalisations optimales du point de vue de l'efficacité énergétique.

MESURE 1

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN CLUSTER ÉCO-CHANTIER ET D'UNE PLATEFORME DE LA RÉNOVATION

PILOTE CAGB : DEEES

PARTENAIRE FRTP / CAGB : Service Environnement

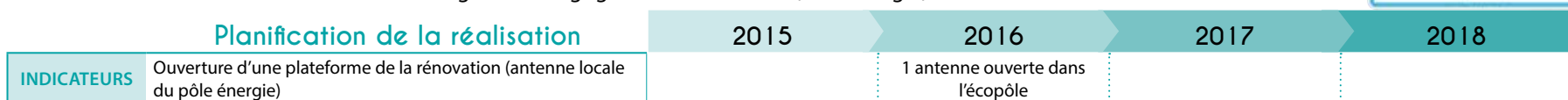


MESURE 2

TRAVAILLER AVEC LE PÔLE ENERGIE POUR DÉMULTIPLIER LEURS ACTIONS SUR LE GRAND BESANÇON

PILOTE CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE CAGB : DEEES / Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté (Pôle Energie)





Accompagner et valoriser
l'action de tous les
grands bisontins

39

Développer le dispositif d'accompagnement du grand public aux enjeux air-énergie-climat

TYPE D'ACTION



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'implication des citoyens dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) passe aussi par des actions de diffusion de bonnes pratiques. Il leur est proposé de devenir acteurs dans la démarche.

MESURE 1

CONTINUER L'OPÉRATION « FAMILLES ACTIVES POUR LE CLIMAT »

PILOTE CAGB : Service Environnement / Ville de Besançon : DME

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Conduite de l'opération		1 recrutement effectué 20 familles recrutées		1 recrutement effectué 20 familles recrutées



MESURE 2

PRÊTER UNE MALLETTE « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » AUX MÉNAGES DU TERRITOIRE

PILOTE CAGB : Service Environnement / Ville de Besançon : DME

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Acquisition de la mallette		6 mallettes acquises		
	Prêt de la mallette		50 emprunts de mallette	100 emprunts de mallette	100 emprunts de mallette



MESURE 3

TRAVAILLER AVEC LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (CCH, CDP, CONSEILS CITOYENS, CONSEILS DES SAGES, DES JEUNES...)

PILOTE CAGB : Service Environnement / Ville de Besançon : DME

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Traitement de sujets transition énergétique par les instances de démocratie participative		1 instance traitant 1 sujet		1 instance traitant 1 sujet

40

Améliorer la lisibilité des dispositifs d'aide à la rénovation thermique des logements



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La multiplicité des dispositifs d'aides à la rénovation proposés par différents acteurs rend leur lisibilité complexe. La simplification de la communication sur ce sujet permettrait une utilisation accrue de ceux-ci par les habitants.

MESURE 1

DÉPLOYER UNE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE SUR LES DISPOSITIFS D'AIDES

PILOTE

CAGB - Service Habitat

PARTENAIRE

		Planification de la réalisation			
		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Outil de communication		1 outil de communication créé		



Rendre l'action lisible
en lui donnant
une identité

41 Définir une stratégie générale de communication



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La création d'une identité énergie-climat incarne le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La mascotte « Liz la Cerise » incarne cette identité depuis 2012 : on la retrouve sur tous les événements en lien avec la thématique « développement durable ».

En planifiant en amont la communication, il s'agit d'être pro-actifs et d'anticiper les événements sur lesquels on souhaite réaliser une communication spécifique sur le PCAET : semaine du développement durable, semaine de la mobilité...



Liz La Cerise est la mascotte incarnant le développement durable à Besançon et au Grand Besançon

MESURE 1

PLANIFIER ANNUELLEMENT LA COMMUNICATION AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

PILOTE

CAGB : Direction de la Communication

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Plan de communication		1 plan de communication rédigé et mis en oeuvre	1 plan de communication rédigé et mis en oeuvre	1 plan de communication rédigé et mis en oeuvre



Faire rayonner l'action du
Grand Besançon au-delà
du territoire pour
engager les autres
acteurs et faciliter
l'action sur le
territoire

42 Etre un moteur régional dans les nouvelles mobilités



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La compétence « mobilité » est partagée par différentes instances locales ou nationales : la commune est compétente en terme de voirie et stationnement, l'agglomération est en charge des transports publics et de la planification sur son territoire, le département est en charge de la voirie départementale et des transports publics à cet échelon, la région organise les TER, l'Etat aménage et entretient les routes nationales et les trains intercity.

Pour effectuer un trajet unique, l'utilisateur est susceptible d'utiliser ces différentes infrastructures : Il est alors important d'assurer une parfaite complémentarité d'une infrastructure à l'autre pour supprimer les ruptures de charges modales (attente ou distance entre 2 modes), et ainsi, favoriser l'intermodalité permettant un rééquilibrage des modes de transport.

Cela interpelle la conception des systèmes techniques (inter-opérabilité des titres de transports) et l'aménagement du territoire (pôles d'échanges

multimodaux). Une coordination doit donc être assurée entre ces différentes instances pour assurer une fluidité dans l'usage de ces différentes infrastructures pour l'utilisateur.

Le Grand Besançon est un acteur actif dans la gouvernance régionale des Autorités Organisatrices de Transports (AOT). Il est nécessaire de participer au renforcement de cette instance utile à créer du lien entre les AOT, et de la complémentarité des modes sur le terrain.

Cette gouvernance régionale permet la mise en place d'instances de travail opérationnelles sur l'intermodalité et les interconnexions entre les réseaux et le covoiturage.

Par ailleurs, au-delà des conventions passées entre les AOT, l'intermodalité est permise par la mise en place d'une billettique interopérable. Avec la mise en service du tramway et la refonte du réseau Ginko, le Grand Besançon a déployé une billettique techniquement perméable à d'autres systèmes. La gouvernance inter-AOT permettra maintenant d'aller vers une compatibilité technique des systèmes à l'échelle régionale.

MESURE 1

CRÉER UNE INSTANCE PARTENARIALE INTER-COLLECTIVITÉS DE GOUVERNANCE DE LA MOBILITÉ

PILOTE

CAGB : Direction des Transports

PARTENAIRE

L'ensemble des AOT de la région / Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Constitution de l'instance	1 instance constituée			
	Réunions des AOT	Au moins 1 groupe de travail constitué 2 réunions réalisées 60 % des AOT régionales représentées par au moins un agent ou élu	Au moins 1 groupe de travail constitué 2 réunions réalisées 60 % des AOT régionales représentées par au moins un agent ou élu	Au moins 1 groupe de travail constitué 2 réunions réalisées 60 % des AOT régionales représentées par au moins un agent ou élu	Au moins 1 groupe de travail constitué 2 réunions réalisées 60 % des AOT régionales représentées par au moins un agent ou élu

MESURE 2

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ EN AMÉLIORANT LES INTERCONNEXIONS ENTRE LES RÉSEAUX GINKO, MOBIDUBS, LIVÉO, TER,...

PILOTE CAGB : Direction des Transports

PARTENAIRE L'ensemble des AOT de la région / Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Conventions d'intermodalité	2 conventions signées	2 conventions signées	3 conventions signées	3 conventions signées

MESURE 3

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE DANS ET HORS AGGLOMÉRATION

PILOTE CAGB : Direction des Transports

PARTENAIRE L'ensemble des AOT de la région / Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Groupe de travail spécifique	1 groupe de travail créé 1 réunion réalisée 5 AOT représentées	1 groupe de travail créé 1 réunion réalisée 5 AOT représentées	1 groupe de travail créé 1 réunion réalisée 5 AOT représentées	1 groupe de travail créé 1 réunion réalisée 5 AOT représentées

MESURE 4

METTRE EN PLACE UNE BILLETTIQUE INTEROPÉRABLE ET COMPLÉTER L'OFFRE DE TITRES COMBINÉS

PILOTE CAGB : Direction des Transports

PARTENAIRE Région Bourgogne Franche-Comté / Citiz / Besançon mobilités / Vélocité / CG25

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Billettique interopérable locale	3 partenaires locaux mobilisés 1 billettique interopérable locale mise en œuvre			
	Billettique interopérable régionale			2 partenaires régionaux mobilisés 1 billettique interopérable régionale mise en œuvre	

43

Poursuivre la coopération contre le changement climatique et pour la sobriété énergétique



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour être efficace sur le territoire, l'action doit se nourrir des expériences et doit rayonner sur les autres territoires.

Cela passe par un partage d'expériences dans les réseaux locaux et nationaux ainsi que la participation à des événements mettant les thématiques air-énergie-climat sur le devant de la scène médiatique.



L'adhésion et la participation aux actions d'ATMO Franche Comté contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air

Illus. : Moyens fixes et mobiles d'ATMO FC pour mesurer la qualité de l'air - © ATMO FC

MESURE 1

ADHÉSION À ATMO FRANCHE-COMTÉ

PILOTE

CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE

Planification de la réalisation

		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Adhésion	1 adhésion	1 adhésion	1 adhésion	1 adhésion
	Convention tri annuelle	1 convention signée			1 convention signée

MESURE 2 ADHÉSION À ENERGY CITIES

PILOTE CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Adhésion	1 adhésion	1 adhésion	1 adhésion	1 adhésion

MESURE 3 PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX (ASSISES DE L'ÉNERGIE, COLLOQUE PCET, COP 21, GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX ET NATIONAUX)

PILOTE CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Participation du Grand Besançon à des évènements	Participation à 3 évènements	Participation à 3 évènements	Participation à 3 évènements	Participation à 3 évènements

MESURE 4 VEILLE TECHNIQUE ET LOBBYING

PILOTE

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Veille technique	1 veille technique effectuée	1 veille technique effectuée	1 veille technique effectuée	1 veille technique effectuée
	Lobbying	1 action de lobbying mise en place ou soutenue	1 action de lobbying mise en place ou soutenue	1 action de lobbying mise en place ou soutenue	1 action de lobbying mise en place ou soutenue



Suivre et améliorer
l'action en continu

44

Poursuivre le processus de labellisation Cit'Ergie pour évaluer la progression des deux collectivités

TYPE D'ACTION



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'obtention du label Cit'Ergie permet de faire rayonner nationalement l'action du Grand Besançon sur les thématique air-énergie-climat.

Le Grand Besançon a reçu le label Cit'Ergie des mains du président de l'ADEME en janvier 2016 aux côtés de 11 autres collectivités françaises - © S. ALCALAY



MESURE 1

CONTINUER LA DÉMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

PILOTE

CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE

Planification de la réalisation

	2015	2016	2017	2018
INDICATEURS Obtention du label	1 label obtenu			

45 Adopter une politique d'achat durable

TYPE D'ACTION



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Chaque année, le budget des 2 collectivités réunies s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros. Une politique d'achat durable vise un double objectif :

- faire évoluer l'offre des fournisseurs (de services, de prestations, de produits...) en intégrant des exigences en faveur de l'environnement dans les dossiers de consultation,
- montrer l'exemple en réduisant l'impact environnemental de son activité.

Cette politique d'achat durable est traduite notamment par l'insertion de clauses environnementales dans les marchés, ainsi qu'une approche en coût global pour analyser les offres des prestataires. Pour la traduire de manière opérationnelle, il est proposé d'actionner les leviers suivants : une orientation politique forte, une appropriation par l'ensemble des services de la thématique, une formation spécifique pour les référents marchés au sein des services. En s'appuyant et développant le travail déjà engagé au sein des collectivités (groupe de travail sur l'achat durable), on pourra tester une démarche d'achat durable, d'abord sur quelques typologies de prestations ou quelques domaines, puis en élargissant la démarche à d'autres domaines.

La politique d'achat durable sera validée in fine par une délibération des 2 collectivités.



Les labels sont des référentiels permettant de guider les achats de fournitures et services

MESURE 1

ALLER VERS LA SYSTÉMATISATION DE L'INTÉGRATION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

PILOTE

CAGB/Ville/CCAS : Service Achats

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Réunion du groupe de travail « achat durable » et ouverture à certains services ciblés	2 réunions réalisées au minimum, services rencontrés	2 réunions réalisées au minimum, services rencontrés	2 réunions réalisées au minimum, services rencontrés	2 réunions réalisées au minimum, services rencontrés
	Insertion de clauses environnementales dans les marchés	30 % des marchés concernés par des clauses environnementales (parmi les marchés pouvant être concernés)	50 % des marchés concernés par des clauses environnementales (parmi les marchés pouvant être concernés)	80 % des marchés concernés par des clauses environnementales (parmi les marchés pouvant être concernés)	80 % des marchés concernés par des clauses environnementales (parmi les marchés pouvant être concernés)
	Systematisation d'intégration de clauses environnementales dans les marchés : plan d'actions pluriannuel	Méthodologie testée sur 2 domaines ou types de produits et services	Méthodologie testée sur 2 domaines ou types de produits et services	Méthodologie généralisée à l'ensemble des achats pouvant être concernés	Méthodologie généralisée à l'ensemble des achats pouvant être concernés

MESURE 2

MONTER EN COMPÉTENCE SUR L'ACHAT DURABLE

PILOTE

CAGB/Ville/CCAS : Service Achats / Service Formation / Ville de Besançon : DME

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Formation spécifique (coût global, clauses environnementales)		1 formation dispensée	1 formation dispensée	1 formation dispensée
	Diffusion d'informations et veille technique	1 guide interne sur l'achat durable réalisé et diffusé aux référents marchés 1 veille technique effectuée (retour d'expériences – colloques – formations) 2 formations internes aux référents marchés (par le service Achats)	1 veille technique effectuée (retour d'expériences – colloques – formations) 2 formations internes aux référents marchés (par le service Achats)	1 veille technique effectuée (retour d'expériences – colloques – formations) 2 formations internes aux référents marchés (par le service Achats)	1 veille technique effectuée (retour d'expériences – colloques – formations) 2 formations internes aux référents marchés (par le service Achats)

MESURE 3

ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACHAT DURABLE

PILOTE

CAGB/Ville/CCAS : Service Achats

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Politique d'achat durable : délibération cadre			1 délibération adoptée	

46 Suivre et optimiser le budget consacré au PCAET



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) étant portées par l'ensemble des services, il est nécessaire de regrouper l'ensemble de ces coûts dans une grille de lecture unique. Ce suivi permet une optimisation budgétaire.

Ce suivi est réalisé à l'aide d'une matrice renseignant les éléments budgétaires pour l'ensemble des actions. Un travail sur la mise en forme de ces données permet de fournir un document de présentation lisible et exploitable.

MESURE 1 FAIRE UN SUIVI BUDGÉTAIRE DES ACTIONS DU PCAET

PILOTE CAGB : Direction des Finances

PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Tableau de bord budgétaire du PCAET	1 suivi effectué	1 suivi effectué	1 suivi effectué	1 suivi effectué

